

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL N° 2020-05-29_16

Séance du 29 mai 2020

Nombre de conseillers : L'an deux mille vingt, et le vingt-neuf mai, à 19 h 10, le conseil municipal de la commune, convoqué **le 25 mai 2020**, s'est réuni en exercice : **15** au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, Présents : **14** sous la présidence de Monsieur le Maire, Arnaud FAUQUET- Votants : **15** LEMAITRE.

Présents :

Arnaud FAUQUET-LEMAITRE, Francis DUGAUQUIER, Olivier BARTHELEMY, Pierre ETTORI, Gabrielle FOUQUET, Daniel TILMANT, Patrick CHOLIEU, Sylvie BROWN, Christine LAFORET, Jean-Christophe BRUNEL, Tiffany EMERIC, Hélène CANDELPERGHER, Sylvie CASTAGNETO, Anne-Hélène CONILH.

Absents excusés donnant pouvoir :

Maxime TRANCHAND donne procuration à Tiffany EMERIC

Absents :

.

Madame Anne-Hélène CONILH a été désignée comme secrétaire de séance.

Objet : Désignation des représentants de la Commune à l'Association des Communes Forestières

Vu que la commune a adhéré à l'Association des Communes Forestières du Var – Agence des Politiques Energétiques du Var.

Vu le courrier adressé par l'Association des Communes des Communes Forestières du Var – Agence des Politiques Energétiques du Var et reçu le 19 Mars 2020

Considérant que suite à une nouvelle organisation de l'équipe municipale, conformément à l'Article 6 des statuts de cette Association, et en application de la circulaire de la Direction Générale des Collectivités Locales du 21 Février 2008 définissant le mode de représentation des Collectivités à des Organismes extérieurs, il est nécessaire de procéder à la désignation des représentants de la commune

Après avoir ouï l'exposé du Maire et en avoir délibéré, Le Conseil Municipal vote à mains levées :

➤ DESIGNER en tant que représentants de la commune à l'Association des Communes Forestières du Var – Agence des Politiques Energétiques du Var :

☞ Pour la désignation du représentant titulaire :

Se propose comme candidat Monsieur Jean-Christophe BRUNEL.

Nombre de votants: 15

Reste, pour le nombre de suffrages exprimés : 15

Majorité absolue : 8

Ont obtenu :

➤ M. Jean-Christophe BRUNEL : 15 Voix.
ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé représentant titulaire.

☞ Pour la désignation du représentant suppléant :
Se propose comme candidat Monsieur Olivier BARTHELEMY
Nombre de votants : 15
Reste, pour le nombre de suffrages exprimés : 15
Majorité absolue : 8
Ont obtenu :

➤ M. Olivier BARTHELEMY : 15 Voix.
ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé représentant suppléant.

➤ SOUMET la présente Délibération au contrôle de légalité de Monsieur le Sous-préfet de BRIGNOLES.

Dit que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa transmission au contrôle de légalité et de sa publication.

« Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site Internet www.telerecours.fr »

Fait et délibéré à Ollières, les jours mois et an susdits.

Monsieur le Maire,
Arnaud FAUQUET-LEMAITRE.

